

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [bibiana-castano-collegeletendre-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/f36fc542a70ff72b5500c098)
<https://www.cadre21.org/membres/f36fc542a70ff72b5500c098>

Date d'obtention : 2026-03-31 18:32:13

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Son objectif c'est d'informer les jeunes et les sensibiliser des conséquences du Sextage. C'est une mesure non judiciaire appliqué par des policiers. Je peux intervenir rapidement pour les jeunes que sont en danger d'exploitation sexuelle. Il faut suivre les protocoles et s'adresser aux bonnes intervenantes pendant le processus. C'est un outil pour déterminer la nature des gestes posés et intervenir pour protéger la victime. Il faut s'assurer que les parents collaborent aussi, on travaille de la main avec la police. Il faut assurer la confidentialité du signalement. Avec cet outil, je peux encadrer un élève victime de l'intimidation en prenant les mesures éducatives nécessaires.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

J'interviens à titre d'intervenante en me basant sur les informations reçues concernant des situations en lien avec l'utilisation de l'Internet, notamment l'envoi de matériel sexuels à des personnes que l'enfant affirme connaître. Utiliser une grille d'évaluation pour bien gérer la situation. Travailler de la main avec la direction de l'école et la police. Suivre les étapes pour la sensibilisation Sexto.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Bien intervenir sur une situation et adresser à la bonne personne, soit la police, l'école, les intervenants. Ne jamais consulter les images/vidéos pouvant avoir de la pornographie. Il faut faire attention aux conséquences et impacts familiaux et sociaux si la situation n'est pas bien gérée (Dépression, fatigue, changement de poids, la colère, humiliation, isolement, des idées suicidaires, décrochage etc)